



Doublage sur montants pour locaux très humides-2x Glasroc® H Ocean 18S-Hydrostil®+ M 70-0,9 m -Simple--2,85m- isolant 75-Up -Béton

Description

Les doublages Glasroc® H Ocean sont constitués des plaques de plâtre Glasroc® H Ocean 13 ou 18S hautement hydrofugées associées aux ossatures et vis Hydrostil®+ 500h, à l'enduit Placomix® Hydro ou Placojoint® PR HYDRO et à la bande à joint Hydro Tape. Les doublages Glasroc® H Ocean se déclinent en montages sur montants ou avec appuis et fourrures. Cette solution est constituée de plaque Glasroc® H Ocean 18S hautement hydrofugés associées aux ossatures et vis Hydrostil®+ 500h, à l'enduit Placomix® Hydro et à la bande à joint Hydro Tape. Cette solution, constituée de plaque Glasroc® H Ocean 18S, est destinée aux locaux Eb+ collectifs et à certains locaux EC comme les cuisines collectives et douches collectives de stade ou de gymnase. La plaque Glasroc® H Ocean 18S possède un carton de couleur bleu clair et elle est classé A1.

Domaines d'emploi

Les doublages Glasroc® H Ocean sont destinées aux locaux EB+ collectifs(1) et aux locaux EC(1) suivants : douches collectives de stade ou de gymnase, centres aquatiques, balnéothérapies (à l'exclusion des saunas et hammams), piscines et locaux en communication directe avec le bassin.

Performances

Type de solution	Type solution	Glasroc® H Ocean 13 - Hydrostil®+ M 70
Parement		2x Glasroc® H Ocean 18S
Isolation	Type d'isolant	Laine minérale
	Épaisseur isolant	75 mm
	Type de mur support	Béton
	Résistance thermique du support (m².K/W)	0,08 m ² .K/W
	Résistance thermique (R)	2.35 mK/W
Ossature	Ossature du système	Hydrostil®+ M 70 et R 70
	Montants (s ou d)	Simple
	Entraxe des ossatures (m)	0,9
	Hauteur limite (m)	2.85 m
Résistance au feu		EI60
Performances acoustiques	Gain acoustique D RA (dB)	23 dB
Résistance aux chocs		120 J

Justificatifs

Référence RE acoustique : Simulations acoustiques
Référence PV Resistance au feu : RS15-102
DTA/DTU : Avis Technique n° 9/16-1032

Notes

Note incendie: PV RS15-102. Performance obtenue avec joints horizontaux décalés de 600 mm d'une peau à l'autre. Hauteur limitée à 5 m.

L'isolant pourra être de type laine de verre : GR 32 - 75 mm (Saint-Gobain Isover)